



## GESTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (DSF) traite de façon confidentielle les renseignements personnels qu'elle possède sur vous. DSF conserve ces renseignements dans un dossier afin de vous faire bénéficier des différents services financiers (assurances, rentes, crédit, etc.) qu'elle offre. Ces renseignements ne sont consultés que par les employés de DSF qui en ont besoin pour leur travail.

Vous avez le droit de consulter votre dossier. Vous pouvez aussi y faire corriger des renseignements si vous démontrez qu'ils sont inexacts, incomplets, ambigus ou inutiles. Vous devez alors envoyer une demande écrite à l'adresse suivante :

Responsable de la protection des renseignements personnels  
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie  
200, rue des Commandeurs  
Lévis (Québec) G6V 6R2

DSF peut utiliser la liste de ses clients afin d'offrir à ces derniers un produit d'assurance à la suite de la cessation de leur assurance collective. Si vous ne voulez pas recevoir une telle offre, vous avez le droit de faire rayer votre nom de cette liste. Vous devez alors envoyer une demande écrite au responsable de la protection des renseignements personnels chez DSF.

DSF fait appel à des fournisseurs de services situés à l'extérieur du Canada pour accomplir certains mandats spécifiques dans le cours normal de ses affaires. Il est possible que certains renseignements personnels vous concernant soient ainsi transférés dans un autre pays et qu'ils soient soumis aux lois de ce pays. Vous pouvez obtenir de l'information concernant les politiques et pratiques de DSF en matière de transfert de renseignements personnels à l'extérieur du Canada en visitant le site web de DSF à l'adresse suivante: [www.dsf-dfs.com](http://www.dsf-dfs.com). ou en transmettant votre demande au Responsable de la protection des renseignements personnels chez DSF à l'adresse décrite ci-haut. Le Responsable de la protection des renseignements personnels de DSF pourra également répondre à vos questions concernant le transfert des renseignements personnels à des fournisseurs de service à l'extérieur du Canada.

## AVIS RELATIF AU MIB

Les renseignements relatifs à votre assurabilité seront traités en toute confidentialité. Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie ou ses réassureurs peuvent toutefois rédiger un bref rapport à leur propos à l'intention du MIB Inc., connu auparavant sous le nom Bureau de renseignements médicaux. Cet organisme sans but lucratif formé de compagnies d'assurance permet l'échange de renseignements entre ses membres. Si vous demandez une assurance vie ou santé ou si vous soumettez une demande de prestations à une autre compagnie membre du MIB, ce dernier lui fournira, à sa demande, les renseignements qu'il détient sur vous.

À la réception d'une demande de votre part, le MIB vous permettra de prendre connaissance de tous les renseignements qu'il détient à votre sujet. Vous pouvez communiquer avec le MIB en composant le 416 597-0590. Si vous remettez en question l'exactitude de ces renseignements, vous pourrez demander leur correction conformément aux procédures figurant sur le site du MIB, à l'adresse [www.mib.com](http://www.mib.com) (en anglais seulement). Vous pouvez aussi écrire à son bureau des renseignements, au 330 University Avenue, Suite 501, Toronto, Ontario, M5G 1R7.

Par ailleurs, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie ou ses réassureurs pourront également communiquer des renseignements tirés de leurs dossiers à d'autres compagnies d'assurance vie auxquelles vous auriez demandé une assurance vie, une assurance maladie, des prestations ou des indemnités. Vous pouvez obtenir des renseignements destinés aux consommateurs sur le MIB en visitant son site Web, à l'adresse [www.mib.com](http://www.mib.com).